



Maturité suisse

La maturité suisse (anciennement maturité fédérale) est un diplôme qui permet d'entreprendre des études universitaires et d'accéder directement à différentes écoles supérieures.

Délivré à la suite d'un examen fédéral, il jouit d'une grande réputation aussi bien en Suisse qu'à l'étranger.

Objectifs

L'objectif général de cette formation est de permettre aux candidat-e-s qui souhaitent se présenter à l'examen suisse de maturité de le réussir dans les meilleures conditions.

À la fin de sa préparation, le candidat aux examens aura développé toute une série de compétences indispensables à l'atteinte des objectifs spécifiques mentionnés dans l'ordonnance sur l'examen suisse de maturité (art.8) et donc à l'obtention de la maturité.

Durée des études

En principe 3 ans (pour les élèves qui viennent de terminer leur scolarité obligatoire).

La durée peut être raccourcie pour les personnes ayant de bonnes connaissances de base ou de la facilité pour l'apprentissage.

Conditions d'admission

L'admission dans une classe de maturité se fait sur entretien préalable avec un conseiller pédagogique ainsi qu'après une étude approfondie du parcours et des résultats scolaires de l'apprenant.

Une rentrée en cours d'année est possible, aux conditions précitées.

Nombre de participant-e-s

Les effectifs sont limités afin de garantir un suivi personnalisé et un encadrement optimal.

Évaluation

Des travaux écrits et des épreuves de révision (examens blancs) ainsi que des entretiens individuels de suivi ont lieu régulièrement au courant de l'année scolaire. Un bulletin de notes est établi chaque semestre.

Les apprenants ou leur responsable légal ont la possibilité de faire le point sur leur progression à tout moment de l'année et sur demande, lors d'un entretien-conseil avec un responsable pédagogique.

Horaire

Matin

08 h 20 à 12 h

Pause de 10 h à 10 h 15

Après-midi

13 h 10 à 15 h 45

Pause de 14 h 45 à 15 h

Programme d'études

L'examen comporte douze disciplines qui s'organisent en dix disciplines fondamentales, une option spécifique et une option complémentaire (art. 14), ainsi qu'un travail de maturité (art. 15).

Disciplines fondamentales

Français, allemand ou italien
Anglais, latin ou grec ancien
Mathématiques
Biologie
Chimie
Physique
Histoire
Géographie
Arts visuels ou musique

Options spécifiques

Latin, grec ou une langue vivante
Physique et application des mathématiques
Biologie et chimie
Économie et droit
Philosophie, psychologie et pédagogie
Arts visuels
Musique

Options complémentaires

Physique, chimie, biologie
Application des mathématiques
Histoire, géographie, philosophie
Économie et droit, philosophie et psychologie
Arts visuels, musique, sport, informatique

Déroulement des examens

Les sessions d'examen ont lieu tous les six mois en août-septembre (session d'été) et en janvier-février (session d'hiver).

Lieux : Lausanne, Fribourg, Genève, Neuchâtel.

Les épreuves peuvent être présentées en entier (à déconseiller) ou en 2 parties, à six ou douze mois d'intervalle.